

CRANSAC
LES THERMES



Bulletin Municipal

septembre 2012



n°4

Édito



Par décret du 27 Juillet 2012, notre Commune a obtenu le label de Station Classée de Tourisme. C'est l'aboutissement d'un très long et profond travail de la part des élus mais aussi du personnel communal, qui est reconnu aujourd'hui par les services ministériels et préalablement par les instances préfectorales.

Les premières pierres de ce dossier ont été posées par mon prédécesseur, M. André REQUI, dans les années 1990, dans le cadre d'une demande de classement hydrominéral, mais les

conditions n'avaient pas pu alors être réunies pour satisfaire aux obligations.

Les importants aménagements et évolutions opérés depuis cette date ont permis de répondre aux exigences de la nouvelle loi sur le tourisme de 2006.

Le classement va nous permettre de poursuivre et de développer notre démarche orientée vers plusieurs pôles :

Touristique, en confortant et en améliorant notre image de Commune résolument tournée vers cette voie ; économique, d'une part, en apportant une plus-value incontestable à notre vocation thermale traditionnelle et de plus en plus de bien-être, et, d'autre part, en portant un autre regard sur tout notre territoire ; culturel, en permettant de mieux valoriser notre patrimoine enrichi d'une œuvre d'art contemporain pouvant générer une symbiose avec les autres œuvres locales et régionales.

Cette labellisation constitue donc un tremplin vers d'autres étapes et d'autres challenges qui sont d'ores et déjà au rendez-vous dans les prochains mois et que nous aurons l'occasion d'évoquer au fur et à mesure de l'avancement des projets. Dans les prochaines semaines, nous envisageons de solenniser cet événement pour l'ancrer définitivement dans notre histoire comme référence d'un nouveau départ, en présence de nombreuses personnalités et des représentants des Administrations, mais aussi bien entendu des habitants de CRANSAC.

Le bulletin municipal que vous aviez l'habitude de recevoir au mois de Juillet, paraît donc avec un peu de retard, car il nous a paru essentiel d'attendre la décision officielle du Ministère pour le classement. Nous pensons que les enjeux extrêmement importants que représente cette reconnaissance, méritait bien de patienter quelques semaines.

Nous avons réussi une première étape, mais nous nous devons d'aller encore plus loin dans l'intérêt de CRANSAC mais aussi de tout le territoire.

Jean-Paul LINOL
Maire de Cransac-Les-Thermes

En couverture, photos des 3 pôles de la Triangulaire.

(le Mât-mémoire, le Musée à l'ENVOL - bâtiment en rénovation -, les Anciennes Ecuries).



Sommaire

LA VIE COMMUNALE

| | |
|---|----------|
| Etat civil | 4 |
| Le budget communal | 5 |
| Les écoles | 6 et 7 |
| Les associations | 8 et 9 |
| Parmi les réalisations | 10 et 11 |
| Nos platanes malades | 12 |
| L'art contemporain | 13 à 15 |
| Cransac station classée | 16 et 17 |
| Plan d'eau de Passelaygues | 18 |
| Site Internet | 19 |
| Le thermalisme | 20 |
| Tourisme | 21 à 24 |
| Autres informations | 25 |
| S.I.V.U. (décharge du Montet) La réhabilitation | 26 |

LA VIE INTERCOMMUNALE

| | |
|--|----|
| Le TUB | 27 |
| Gestion différenciée des espaces verts | 28 |
| L'envol en travaux | 29 |
| Programme local | 30 |
| Aménagement zone d'activité de la Cayronie | 31 |



UN NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES

Adrien VIDAL est le nouveau D.G.S. à la Mairie en remplacement d'Emilie ARPAILLANGE. Agé de 26 ans, de formation universitaire (3ème cycle), il a déjà une expérience de plusieurs mois dans une grande entreprise privée et tout dernièrement au sein de Pôle-Emploi. Nous lui souhaitons de mener à bien les lourdes missions inhérentes à ce nouveau poste. Emilie ARPAILLANGE a souhaité orienter sa carrière vers de « nouveaux horizons » à la suite de la réussite à son concours d'attachée administrative (catégorie A). Nous la remercions pour son excellent et profond travail mené à la tête des équipes municipales pendant 2 ans et nous lui souhaitons de poursuivre sa voie dans les meilleures conditions.

État civil

NAISSANCES

| | |
|------------|-------------------------|
| 25/01/2011 | Bastien MOTTY |
| 15/02/2011 | Gaël ANDRIEU |
| 14/03/2011 | Owen SEGUY |
| 22/03/2011 | Loélia LAGRIFFOULIERE |
| 29/03/2011 | Brézilia GARCIA CARDOSO |
| 15/04/2011 | Emyl DELAS |
| 15/04/2011 | Léonardo GOURDIN |
| 27/06/2011 | Evan MOULY |
| 19/08/2011 | Lino PORTAL |
| 26/08/2011 | Angel ALCARAZ |
| 08/09/2011 | Loumy PLENECASSAGNE |
| 09/09/2011 | Jade CANAC |
| 23/10/2011 | Soan QUILLET |
| 03/11/2011 | Timéo SAVY |

MARIAGES

| | |
|------------|--|
| 11/06/2011 | OBONO BIBANG Vedette et THEVENET Pierrot |
| 13/07/2011 | THEMINES Nadine et BOUSCAL Jacques |
| 23/07/2011 | PISONERO Elsa et POURCEL Frédéric |

DÉCÈS

| | | |
|------------|------------------------------------|--------|
| 15/01/2011 | MARIE Thérèse | 56 ans |
| 28/01/2011 | JAUDON Ernestine née MARUEJOULS | 91 ans |
| 11/02/2011 | CARRERE Josiane | 45 ans |
| 19/02/2011 | CAYLA Jean-Marie | 76 ans |
| 07/04/2011 | REUS Elise née HERRANZ | 89 ans |
| 19/04/2011 | ALAUX Rose née LAVERGNE | 92 ans |
| 29/04/2011 | CHARCOSSEY Emmanuelle née TRUJILLO | 88 ans |
| 15/05/2011 | NOUAILLE Paule née NOURRIGAT | 79 ans |
| 23/05/2011 | DZIADULA Jacques | 64 ans |
| 17/07/2011 | JOAQUIN Henriette née RESTANI | 87 ans |
| 31/08/2011 | PALIWODA Alexandre | 84 ans |
| 12/09/2011 | PLEINECASSAGNE André | 86 ans |
| 24/09/2011 | DELCAUSSE André | 89 ans |
| 10/10/2011 | DEMEYERE Jean-Claude | 69 ans |
| 07/12/2011 | CASTES Charles | 85 ans |
| 16/12/2011 | GUSSE Michel | 83 ans |
| 22/12/2011 | AZEMA Hélène née DOMINAS | 87 ans |

Budget prévisionnel communal 2012

FONCTIONNEMENT

Dépenses

| | |
|------------------------------|---------|
| Gestion Courante..... | 604 000 |
| Charges du personnel..... | 709 100 |
| Charges financières..... | 55 700 |
| Virement Investissement..... | 123 000 |

1 491 800

Recettes

| | |
|----------------------------------|---------|
| Produits et Services..... | 177 600 |
| Impôts et Taxes..... | 621 100 |
| Dotations et Participations..... | 633 100 |
| Travaux et Régie..... | 60 000 |

1 491 800

INVESTISSEMENTS

| | |
|-------------------------|---------|
| Solde Œuvre..... | 111 000 |
| Salles d'Accueil..... | 39 000 |
| Passelaygues..... | 15 000 |
| Mat. Mobiliers..... | 53 000 |
| Voirie réseaux..... | 130 000 |
| PLU..... | 15 000 |
| Acquis foncier..... | 23 000 |
| Dossier classement..... | 32 000 |
| Internet..... | 22 000 |

440 000

Budgets annexes :

- Chauffage Collectif Urbain
- Camping
- Lotissement



Nouveaux véhicules



Les écoles publiques

ÉCOLE MATERNELLE JACQUES PRÉVERT

Deux personnes interviennent pour s'occuper de deux enfants en inclusion scolaire.

La journée est organisée de la façon suivante :

Le matin : accueil, regroupement (appel, date, météo...), collation, EPS et atelier (graphisme, maths, lecture), récréation.

L'après-midi : EPS, ateliers, collation, récréation, écoute (diapos, vidéo, musique, album).

Le vendredi matin les élèves se rendent au gymnase.

Aide personnalisée :

Dans le cadre de la nouvelle organisation scolaire, 60 heures sont dévolues à l'aide personnalisée destinée aux élèves présentant des difficultés dans certains domaines. L'aide personnalisée peut aussi prendre une dimension de prévention pour apporter un soutien spécifique à ceux qui sont en situation ponctuelle de fragilité. Afin d'éviter de stigmatiser et de prendre en charge toujours les mêmes élèves, les enseignants ont choisi d'étendre ce dispositif à tous les enfants de Moyenne Section et de Grande Section et de le mettre en place de 13h30 à 13h55.

Deux objectifs prioritaires sont visés :

1 - Acquérir une meilleure maîtrise de la langue orale : inciter les élèves à communiquer à travers les livres, les diapos, DVD éducatifs, cahier de vie, événements particuliers, jeux de lecture...

2 - Faciliter l'apprentissage de la numération par le biais de jeux mathématiques.

Comité de lecture :

Les parents lisent à leurs enfants un stock d'albums. Les livres sont financés par la communauté de communes. A la suite de la lecture les parents et les enfants sont invités à écrire leurs sentiments sur ces albums. A la fin des lectures, on élit l'album préféré. Ensuite une synthèse des commentaires est faite au niveau des écoles du bas-

sin. Une plaquette est éditée et distribuée à tous les écoliers participants. Il s'agit de créer un espace de dialogue et d'essayer de partager le plaisir de lire.

Occitan :

Participation d'une intervenante en occitan auprès des élèves de MS/GS. Cette action s'inscrit dans les programmes < étude d'une langue en maternelle > mais aussi dans le projet de conservation de la mémoire et de l'histoire de notre patrimoine.

Sorties scolaires :

Forêt de La Vaysse, cinéma, théâtre, rencontres avec l'école d'Aubin, sortie de fin d'année, sortie occitane.



ÉCOLE PRIMAIRE ÉMILE ZOLA

» Les conteuses à la Coccinelle viennent régulièrement dans les classes pour raconter des histoires.

- » Une nouvelle fois les élèves ont reçu, dans le cadre de la journée du Livre organisée à Firmi, un auteur, Pascal VATINEL pour les classes CE2-CM1-CM2 et un illustrateur pour les CP-CE1. Les enfants profitent d'un prix préférentiel ainsi qu'une participation de l'école pour l'achat de livres et ont la

possibilité de se rendre au salon du livre pour les faire dédicacer par l'auteur.

Rencontres Primaire/maternelle :

- » Les élèves de CP poursuivent les visites trimestrielles avec les enfants de Grande Section de l'école maternelle.

Voyages scolaires :

- » Du 18 au 20 Janvier 2012 les écoliers de CP et CE1 se sont

rendu au Lioran, tout le monde a été ravi de cette aventure.

- » Les grands ont rejoint La Tranche sur Mer du 21 au 25 Mai pour un séjour particulièrement agréable.

Activités :

- » Mise en place de l'activité « jardin » le jeudi soir de 17h à 18h30 pour les élèves de cycle 3.
- » Rencontre sportive gym pour les CP CE1 CE2 CM1 à CRANSAC.



Bibliothèque de l'école

Les associations

D'AUTRES EXEMPLES

Crans' Country des thermes

Président :
Alain LACOMBE

Trésorier :
Didier FONTANIE

Secrétaire :
Sandrine PINQUIE

C'est en Janvier 2011 qu'est née cette nouvelle association.

Quelques amis décident de se retrouver tous les mardis soir de 20 h à 22 h à la salle d'accueil pour danser au son de musiques traditionnelles de l'ouest américain. A ses débuts cette jeune association comptait une dizaine de personnes, toutes débutantes. Un an plus tard c'est une trentaine de membres qui participent aux répétitions, vêtus de

jeans, chemisettes bleues et chaussés de bottines, sans oublier le célèbre chapeau de « COW-BOY ». On les a vus danser lors des dernières fêtes de CRANSAC. Cette association très active a organisé en septembre un bal country et le réveillon de la St Sylvestre. Ces deux manifestations seront reconduites en 2012.



L'association sportive du Collège Jean Jaurès

ANNÉE SCOLAIRE 2011/2012

36 licenciés, soit 26 % de l'effectif de l'établissement, participent le mercredi après-midi aux différentes activités encadrées par deux professeurs d'E.P.S. .

Une participation modique de 10€ pour acheter la licence obligatoire est demandée aux familles.

Hand-ball :

- » Une équipe Minimes qui termine 2^e en district et 2^e au championnat départemental,
- » Une équipe Benjamins qui s'est arrêtée au niveau district.

Volley-ball :

- » Une équipe Minimes qui se classe 5^e au championnat départemental.

Basket-ball :

- » Deux équipes de Benjamins qui ont participé au championnat de district.

Tennis de table :

- » Une équipe Minimes qui se classe 5^e du championnat départemental.

Badminton :

- » Deux équipes Minimes dont l'une se classe 2^e au championnat départemental et termine 2^e aux inter-départementaux contre le Lot,
- » La deuxième équipe s'est arrêtée au championnat de district.
- » Deux équipes Benjamins : la première se classe 1^{ère} du district, 1^{ère} au championnat départemental, 1^{ère} aux inter-départementaux et 3^e au championnat académique. Félicitations à ces jeunes sportifs.
- » La deuxième équipe s'est arrêtée au championnat de district.

Les compétitions de l'année scolaire se sont terminées pour l'association du Collège avec les jeux de l'Aveyron le mercredi 9 Mai 2012.
Participation du Collège

en BADMINTON :

- » deux équipes de Benjamins,
- » deux équipes de Minimes,
- » deux équipes de Minimes-Cadets.

Des tournois au sein de l'association sportive ont été organisés jusqu'à la fin du mois de Juin.

Les orteils au soleil



L'association « Les Orteils au Soleil » a mis en place, en partenariat avec la Mairie, un atelier « grafs » qui s'est déroulé sur deux jours. La volonté est de lutter contre les inscriptions sauvages qui fleurissent sur les murs de la LAMPISTERIE. C'est sous l'œil d'un professionnel que s'est déroulée l'intervention. A l'aide de pinceaux et de bombes de peinture ces jeunes artistes ont su parfaitement intégrer cette fresque dans le parc puisqu'il s'agit d'un autre regard sur le golf.

Parmi les réalisations

Salle d'Accueil



La salle d'accueil poursuit son réaménagement avec la réfection du dallage qui permet une homogénéisation de l'espace.

Coût de l'opération : 20900 euros H.T., subventionnée à hauteur de 30% par le Conseil Régional.



Enlèvement d'un pylône

Dans le cadre de l'aménagement esthétique de la place Jean Jaurès, notamment en raison de la proximité du Musée (anciennes écuries), ce pylône a été enlevé.



Cimetière

Les intempéries, le gel, le dégel, ont eu raison, année après année, des murs de soutènement des cimetières côté Bézalgues et route du Vignal. La commune entreprend des travaux importants nécessaires pour mettre en sécurité les enceintes des cimetières.



Installation de canisettes

Parmi les petits aménagements, installation de canisettes dans le parc thermal et près du bassin de Passelaygues.

Les promeneurs ne devraient plus avoir de mauvaises surprises...



Cransac

Chaudière à noyaux : l'extension du réseau se poursuit sans aucun pépin

■ Comme l'avait annoncé Michel Raffi, le premier adjoint de la cité thermale lors de la présentation des vœux aux associations, plusieurs chantiers vont démarrer en ce début d'année. Et plus particulièrement ceux concernant l'aménagement du bâtiment de l'Envol et l'extension du réseau chaleur.

Pour cette dernière opération, l'entreprise mandatée par la Ville pour sa réalisation estimée à trois semaines environ, est depuis quelques jours à pied d'œuvre. Ce qui se traduit concrètement sur le terrain par le creusement de plusieurs tranchées, comme cela est le cas actuellement sur la rue du Général-Artaus.

Pour mémoire, le réseau chaleur dessert actuellement sur ses 1 800 mètres linéaires de tranchées (3 600 mètres aller-retour) les écoles primaires, Émile-Zola et Jacques-Prévert, la



Ce sont bientôt 500 t de noyaux qui seront brûlés tous les ans.

salle d'accueil, la Lampisterie, le gymnase, un lotissement et deux maisons particulières. Cette extension d'une longueur de 260 mètres linéaires (le double en tuyauterie) va permettre de chauffer également le collège, le centre Udsma et de positionner des vannes en attente de fu-

turs raccords (hôtel de ville, salle des archives contemporaines, futur bâtiment de l'envol et ex-caserne des pompiers). Cette opération d'extension de réseau chaleur est estimée à 130 000 € HT. Elle est subventionnée à hauteur de 60% par l'Ademe, avec une participation

du conseil général (uniquement pour la partie collège), de la Région et un auto financement de l'ordre de 20%. « Cette opération s'inscrit dans le cadre de la politique de développement durable dans laquelle s'est engagée la cité cransacoise », s'est plu à rappeler Michel Raffi. « Grâce à notre choix énergétique, chaudière bio masse à combustion de noyaux de fruits, nous rejetons 70% de moins de CO2 dans l'air. De plus, sur le strict plan financier nous avons sur l'année 2010, constaté une baisse de l'ordre de 15 000€ sur notre facture énergétique. Pour terminer, cette extension nous permettra de rentabiliser encore davantage notre investissement ».

Et l'élu de conclure : « Actuellement nous brûlons 300 tonnes de noyaux chaque année. Mais dès que l'ensemble du réseau sera opérationnel, nous passerons à 500 tonnes. »

Il s'agit du réseau collectif alimenté par notre chaudière biomasse qui fonctionne toujours dans de bonnes conditions avec les noyaux de fruits.

Cette extension a concerné le Collège dont les travaux ont été pris en charge par le Conseil Général, ensuite le bâtiment occupé aujourd'hui par les infirmières de l'UDSMA et enfin l'ensemble de l'ENVOI. En ce qui concerne la Mairie, les anciennes écuries et l'ancienne caserne des pompiers, des vannes d'attente ont été installées près de ces bâtiments, de façon à pouvoir les raccorder ultérieurement au réseau.

C'est une bonne opération qui répond à la fois à une nécessaire économie d'énergie mais aussi à un souci écologique ; elle participe également à améliorer la rentabilité de l'installation.

Coût de l'opération : 132 000 € HT dont 50% de subvention de l'ADEME

Longueur du réseau original : 3 600 mètres (aller-retour)
Longueur de l'extension : 260 mètres

Schéma d'implantation du réseau (trait bleu, réseau original et trait rouge plein, réseau réalisé en 2012).

Nos platanes, après le tigre, le massaria...

Une conséquence du réchauffement climatique ?

NOS PLATANES ATTEINTS PAR LE MASSARIA

Après l'attaque du tigre, le *Corytucha Ciliata*, bien connu des Cransacois, voici que certains de nos platanes sont atteints par le *Massaria*.

Le *Massaria* du platane est un champignon dont la présence est le plus souvent révélée par le dessè-

chement des jeunes branches avant qu'il ne gagne les grosses charpentières. De plus près sur les écorces des jeunes branches atteintes, on constate de petits granules noirs proéminents, surtout par temps humide : ce sont les fructifications du champignon qui nécrose les tissus vivants, entraînant un chancre dans le bois.

Le *Massaria* est connu de longue date. Décrit en 1934 aux Etats-Unis, cité en Italie en 1978, constaté en France en 1991 sur de jeunes platanes, on repère une forte explosion du chancre à *Massaria* en Suisse et en Allemagne, en 2003, année de l'été caniculaire.

En France il attaque maintenant les arbres adultes, on en voit les

effets sur les grosses charpentières. Le phénomène est plus fréquent sur les arbres conduits en tonnelle, vraisemblablement parce que les écorces y sont plus directement exposées aux brûlures du soleil. Le champignon attaque sur la face supérieure de la branche par les brûlures, le chancre se propage à l'ensemble de la circonférence, entraînant le dessèchement de la branche.

A Cransac, les agents de la commune, en responsabilité des espaces verts, ont diagnostiqué la maladie sur les platanes du camping. Les arbres ont été traités par le seul remède connu à ce jour : l'élagage systématique des branches atteintes par le *Massaria*.



L'œuvre d'art contemporain

UN ÉVÉNEMENT EXCEPTIONNEL...

L'inauguration de la triangulaire

Le 15 Octobre 2011, comme annoncé, l'œuvre promise, dont on parlait beaucoup, mais qui fut longue à venir, est inaugurée.

Toute la population a été conviée à se rassembler pour ce moment unique. Elle a répondu présente par centaines. Le soleil brille d'un éclat magnifique. Il flotte sur Cransac un air de fête et de bonheur.

L'œuvre nous parle du territoire. Elle est la réponse de l'artiste au questionnement sur la mémoire des lieux et sur leur histoire. Complétée par les Expositions Parallèles à l'Envol, en interaction avec le Musée des Habitants, elle est plus généralement une interrogation sur la mémoire individuelle et collective : comment cette mémoire s'élabore, de quoi elle est constituée, en quoi chaque individu a sa propre mémoire, en quoi elle est en perpétuel devenir ?... En ce sens, l'œuvre de Joëlle TUERLINCKX va aussi entrer dans notre mémoire...



Le 13 Octobre 2011, fin de matinée, le long convoi de 44 mètres, parti très tôt de Fréjus, livre sur la place le monument mémoire.



Le 14 Octobre 2011, avant d'être dressé dans le Parc, le monument mémoire est déballé. L'artiste invite les enfants des écoles à en prendre possession.



Le 15 Octobre 2011, accueil des invités autour d'une tasse de café. On note la présence de nombreux institutionnels et mécènes, une forte représentation de la Belgique et, plus inattendus, des galeristes de Vienne, Munich...



Sous la conduite de Patrice de Luyeker, la Lyre de Decazeville ponctuera la journée inaugurale de nombreux intermèdes musicaux en divers lieux stratégiques.



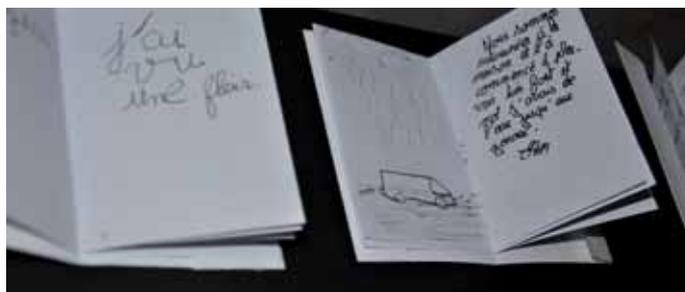
L'artiste donne le sens du mât-mémoire. Erigé sur l'ancien carreau de la mine, le mât-mémoire blanc vient rappeler le Puits n° 1 confiné dans le noir. L'illusion optique visible à son sommet symbolise l'aspiration à l'infini et à la lumière du mineur du fond du trou.



L'artiste a fait œuvre d'Art des Écuries de l'époque minière : à l'intérieur, toutes Les propositions pour le monument mémoire et la voix des gens de Cransac : des inscriptions sur la façade dont une qui déclare la mémoire « Propriété Universelle » en hommage à Jean-Jaurès.



La photo, la mine, l'école, le mât, le foot, les courses, la grève, la multiplication, le bal, les collections, le diplôme, les cannes, le litre, l'iceberg, le casque... autant de particules de mémoire et de récits qui s'entrelacent. C'est tout ça la mémoire !



Parallèlement à l'élaboration de l'œuvre, sous la conduite de G. Casterman, amie de l'artiste, les enfants des écoles ont écrit des petits livres et produit des œuvres picturales en s'interrogeant sur eux-mêmes et ce qu'ils ont autour.



L'œuvre est officiellement inaugurée. De gauche à droite : Marie-Lou MARCEL, députée de l'Aveyron, Jean-Paul LINOL, maire de Cransac-les-Thermes, Dominique PAILLARSE, directeur de la DRAC, Joëlle TUERLINCKX, artiste, coupant le ruban, Christine ROYER, sous-préfète, représentant la préfète et le Ministère de la Culture, Dominique LEMAISTRE, directrice du mécénat et de la Fondation de France.

En fait, seuls 2 pôles de la Triangulaire ont été inaugurés. Le 3^e pôle trouvera sa place dans le Musée des Habitants où l'artiste a largement puisé. Le Musée est en cours de rénovation. En attendant, une exposition est visible sur demande à la mairie.



Buffet préparé par les restaurateurs Cransacois

LA TRIANGULAIRE...

Retombées économiques

Une étude menée en Hollande a montré qu'un euro investi dans l'Art et la Culture génère une retombée économique de sept euros.

La France n'est pas la Hollande, mais si chez nous, le rapport n'est que de 1 à 5 ou même de 1 à 3, l'investissement reste rentable.

Cette donnée est aujourd'hui prise en compte par nos milieux économiques. Pour preuve, le forum organisé le 21 février 2012 par la CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie) sur le thème « L'Art et la Culture : moteur économique ».

Concernant le Triangulaire, il faut distinguer les retombées économiques immédiates générées par l'édification de l'œuvre et les retombées sur le long terme dues à son existence.

Dans l'immédiat : les entreprises locales du bâtiment et autres ont

bénéficié de 162 000 € de commandes, une plus éloignée de 78 000 €

Par conséquent du travail et des salaires au bout. Les restaurateurs de Cransac ont, par ailleurs, assuré le repas inaugural de 400 convives à la salle des sports... autant de recettes.

Sur le long terme : par la notoriété de l'Artiste et le sens de la commande publique (une création contemporaine traitant de la mémoire des lieux) l'œuvre draine sur Cransac des publics qui sans elle n'y seraient jamais venus. Le mouvement a commencé en août 2006 avec la résidence d'une quinzaine de jeunes artistes wallons.

Pendant les cinq années qui ont été nécessaires à l'élaboration de l'œuvre, Cransac a hébergé périodiquement l'artiste et ses proches, ses amis et les institutionnels (DRAC et FONDATION de France) qui suivaient l'avancement de la commande.

Depuis l'inauguration, Cransac a accueilli le Laboratoire des Médiateurs en Arts Contemporains

de Midi-Pyrénées, les étudiants de la Section Archives et Images de Montauban, deux doctorants architectes, le Centre d'Art de Nègrepelisse...

Nombre d'amateurs d'art isolés, ayant à faire dans le Bassin font aussi un détour par Cransac.

En tout, autant de consommateurs, une aubaine pour nos cafetiers, épiciers, restaurateurs et hôteliers...

Il est encore trop tôt pour évaluer un éventuel impact sur la fréquentation thermique, mais on peut déjà tirer des perspectives sur le développement d'un tourisme culturel.

La Commune, qui vient d'obtenir le classement Station Classée de Tourisme, le doit aussi à la Triangulaire qui a permis de mieux satisfaire au critère volet culturel.

Qui dit classement, dit dotations supplémentaires, nouvelles possibilités d'investissement et donc retombées économiques.

LA TRIANGULAIRE...

Et le développement du tourisme culturel

Pour qui est un initié ou un familier de l'artiste Joëlle Tuerlinckx, la triangulaire de Cransac, répertoriée dans l'ensemble de son œuvre, est une destination, comme sont une destination ailleurs dans le monde, ses autres œuvres ou les lieux qui les abritent.

Pour les non-initiés, les plus nombreux, l'œuvre pourra être proposée à un plus grand public, si elle est incluse dans des circuits de découverte.

Le premier des circuits, c'est la Triangulaire elle-même et le Musée des Habitants ou Musée des Archives historiques.

L'ensemble présente un concept nouveau : l'œuvre, par un de ses pôles prend place dans le musée qui l'a inspirée.

Le deuxième circuit est à construire dans le Bassin, où le chevalement du Puits Central à la découverte de Lassalle et le monument mémoire de Joëlle Tuerlinckx se font écho. L'un est un élément emblématique, témoin réel de ce qui a été. L'autre est une œuvre d'art, interprétation contemporaine de ce qui a disparu à jamais.

Le troisième circuit est proposé par la DRAC. Il s'agit de porter à connaissance les commandes publiques qu'elle a financées,

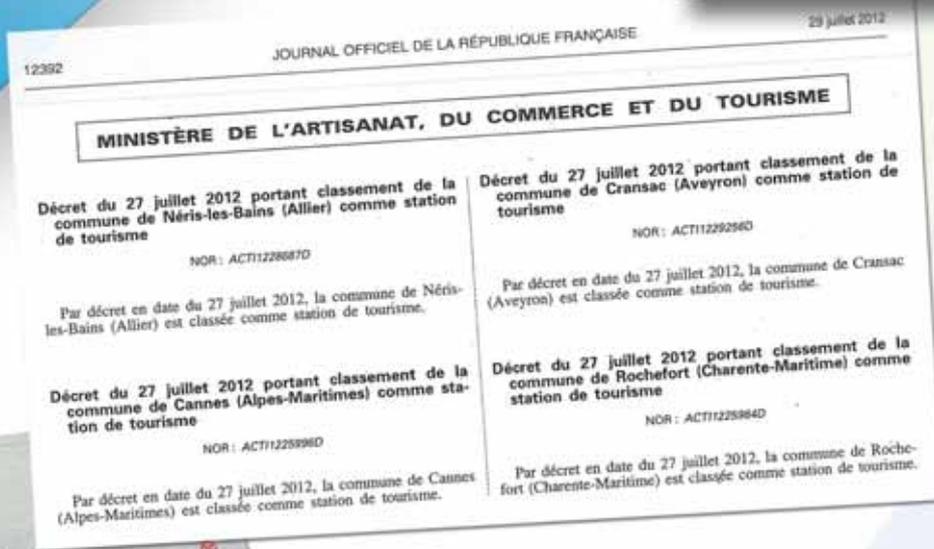
telles que les vitraux de Conques, la place des écritures à Figeac, la Triangulaire de Cransac... et autres œuvres en Midi-Pyrénées.

Le quatrième de ces circuits pourra être élaboré autour du Musée Soulagès et de l'Art Contemporain en Aveyron, le circuit comprenant entre autres Rodez, Conques et Cransac.

Cransac est par ailleurs sur le passage des pèlerins de St Jacques de Compostelle qui empruntent le ou le GR 62B.

... Autant de chantiers en perspective ! ...

Cransac de tourisme



■ Par décret ministériel du 27 Juillet 2012, la Commune de CRANSAC, déjà Commune Touristique, est devenue « Station Classée de Tourisme ».

Qu'est-ce que le label « Station Classée de Tourisme » ?

« Une station Classée de Tourisme est déjà une Commune dénommée touristique, qui met en œuvre une politique active d'accueil, d'information et de promotion touristique, tendant à assurer la fréquentation pluri-saisonnière, mettant en valeur ses ressources naturelles, patrimoniales et qui mobilise les ressources en matière de création et d'animations culturelles et d'activités physiques et sportives ».

Les 514 stations classées, avant la réforme de la loi sur le Tourisme de 2006, se répartissaient en 6 catégories : stations balnéaires, stations de tourisme, stations de sports d'hiver et d'alpinisme, stations uvaies, stations hydrominérales (thermales) et stations climatiques.

La loi de 2006 a ramené à une seule catégorie les 6 anciennes, pour les appeler « Stations Classées de Tourisme ». Ce nouveau classement national est prononcé par décret signé du 1er Ministre et du Ministre chargé du Tourisme. La durée de validité de ce classement est de 12 ans.

La Commune de CRANSAC avait déjà entrepris une demande de classement (à 3 reprises) dans les années 1990 au titre de station hydrominérale, mais les circonstances et la situation du moment n'avaient pas permis de satisfaire aux exigences réglementaires.

Les importantes évolutions tant au niveau thermal que communal, ont permis à présent de satisfaire aux exigences de la loi de 2006, qui se construit autour de 45 critères dans 10 domaines d'appréciation visant à démontrer les efforts accomplis par la Commune pour structurer une offre touristique « d'excellence ».

A ce jour, une cinquantaine de Communes dont CRANSAC, ont obtenu au niveau national ce classement depuis la réforme de 2006.



« station classée me » : c'est officiel

Quels sont les avantages liés à ce Classement ?

Des avantages financiers directs :

le surclassement démographique et le produit de la taxe additionnelle aux droits d'enregistrement ou à la taxe de publicité foncière qui devrait être perçu directement par la Commune.

Un impact considérable en terme « d'image » :

Ce label constitue un critère indéniable de sélection par le touriste, l'organisme ou l'agence de voyage, car il est un gage d'excellence dans les domaines ciblés par la réglementation et donc à même de contribuer à mieux satisfaire le visiteur.

Les Enjeux et Perspectives

Le développement du Tourisme représente un enjeu très fort au sein de notre démarche économique. Notre Commune dispose d'une offre d'hébergements marchands de qualité très diversifiée à destination d'un public de Curistes, de Touristes mais également d'Affaires, avec une offre hôtelière classée, une hôtellerie de plein air et de nombreux meublés de tourisme classés et labellisés.

Afin de mieux répondre à l'évolution de la « consommation touristique », l'élaboration d'une organisation territoriale est rendue nécessaire au sein d'une collaboration en réseau permettant ainsi de mettre en synergie et en complémentarité les nombreux atouts du territoire.

C'est ainsi qu'il serait fort intéressant d'étudier un positionnement territorial élargi, avec le thermalisme, le tourisme industriel, le patrimoine culturel, la navigation fluviale, l'aéologie, la culture et le patrimoine. Ce positionnement « Sud Massif Central / Nord Midi-Pyrénées », serait facilement repérable au niveau national voire européen. Une telle organisation touristique permettrait également de fédérer l'ensemble des acteurs touristiques du territoire. Affaire à suivre...

L'engagement d'une démarche d'implantation d'un Casino.

Compte tenu de l'antériorité de notre demande de classement (dans les années 1990), la Commune de CRANSAC (voir le JO du 24 Février 2010), s'inscrit dans la liste des 51 Communes qui peuvent demander l'installation d'un Casino à partir du moment où elles sont classées.

Le Conseil Municipal, dans sa séance du 3 Septembre 2012, a donné son feu vert pour entamer la procédure (relativement longue) visant à mettre en œuvre ce projet.

Nous aurons bien entendu l'occasion de faire état de l'avancement de ce dossier.

L'accord final dépendra de la décision du Ministère de l'Intérieur.

3494 JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE 24 février 2010

ANNEXE VI

LISTE INDICATIVE DES COMMUNES ENTRANT DANS LE CHAMP DES DISPOSITIONS TEMPORAIRES CONCERNANT LES CASINOS

(Dossiers en cours d'instruction à la date de promulgation de la loi n° 2006-437)

(liste indicative)

| DÉPARTEMENT | COMMUNE | CATÉGORIE DE CLASSEMENT DEMANDÉE |
|------------------|---------------------|----------------------------------|
| Alpes-Maritimes | Roquebillière | hydrominérale |
| Ardèche | Meyras | hydrominérale |
| Aude | Carcassonne | balnéaire |
| Aveyron | Cransac-les-Thermes | hydrominérale |
| Aveyron | Espalion | climatique |
| Bouches-du-Rhône | Aries | balnéaire et climatique |

Plan d'eau de Passelaygues

L'aménagement du plan d'eau de Passelaygues représente une priorité pour les élus, car les habitants de CRANSAC mais aussi du territoire sont très attachés à ce lieu de promenade et de détente.

C'est pourquoi, le traitement de ce dossier a été pris en charge depuis plusieurs années mais son traitement nécessite beaucoup de temps. Les éléments ci-après permettent de mieux appréhender les causes.

En préalable, il ne faut pas oublier que ce plan d'eau est une ancienne découverte du temps l'exploitation minière. Elle a ensuite été comblée par divers matériaux et enfin par des schlamms, avant d'être utilisée comme plan d'eau.

Aujourd'hui, nous sommes confrontés à des problèmes de prolifération d'algues toxiques, appelées cyanobactéries, qui provoquent les désagréments actuels tant olfactifs que visuels.

Pour éradiquer définitivement ces problèmes récurrents mais aussi pour pérenniser l'étanchéité du plan d'eau et maîtriser son approvisionnement, nous avons fait appel à des spécialistes du milieu aquatique avec la collaboration de l'association HALIEUTILOT, la Sté de Pêche et les Pouvoirs Publics.

Les préconisations établies visaient à observer scientifiquement le milieu à des moments différents de l'année et sur plusieurs cycles, d'où la nécessité d'observer son évolution sur plusieurs années. Les opérations de chaulage (épandage de chaux) qui ont été menées, avaient pour objectif immédiat la décantation des dépôts de surface mais n'apportaient pas de solution définitive. De nombreux prélèvements ont été effectués et ont permis de bien cerner l'ensemble de la problématique et la méthodologie à mettre en œuvre.

Aujourd'hui, le remède identifié consiste dans le curage du bassin (environ 7500m³). Cela paraît simple a priori, mais la réalisation l'est moins, et, ce, pour plusieurs raisons :

- la 1^{ère} est administrative, car un dossier de ce type nécessite des autorisations et des enquêtes dont les délais de plusieurs mois sont incompressibles ;

- la 2^e est technique, pour le choix du mode opératoire et l'évacuation des déblais ;
- la 3^e est financière, car le coût du curage est estimé à environ 150 000 €, et il n'est pas envisageable de lancer une telle opération sans prévoir l'aménagement des abords du plan d'eau, ce qui va bien entendu alourdir l'enveloppe budgétaire et la porter vraisemblablement aux environs de 250 000 €. De plus, des travaux de cette nature sont peu subventionnés.

Pour la partie relative à l'aménagement paysager des abords, nous sommes accompagnés dans cette démarche par un cabinet dont la mission est l'analyse et la prise en compte de toutes les données mais aussi la proposition de plusieurs scénarii d'aménagement.

Il faut bien comprendre que c'est un dossier très lourd et bien plus complexe qu'il n'y paraît de prime abord. On peut estimer, si toutes les conditions sont réunies, que les travaux pourraient être envisagés pour la fin 2013 - début 2014.

Compte tenu des contraintes inhérentes à des travaux de cette envergure, les habitants et surtout les riverains seront informés du calendrier de ces travaux et des modalités de leur mise en œuvre.

Site Internet

Le site internet de la ville www.cransac.fr a été créé en 2007. Il s'agit du site internet de l'Office de Tourisme et de la Mairie. Il présente l'aspect touristique et thermal de la ville (historique, patrimoine naturel et industriel, station thermale, téléchargement du guide des hébergements, sites à visiter, évènements et manifestations, activités, galerie photos), l'aspect administratif (mairie, services, écoles, associations, renseignements pratiques).



Le site a enregistré une fréquentation de plus de 40 000 connexions en 2011 ce qui représente une moyenne de 3300 connexions par mois ; l'évolution est de +30,50% de connexions par rapport à 2010.

Cependant, au vu de l'évolution des nouvelles technologies et de l'outil internet, il paraît aujourd'hui primordial d'optimiser la présence de Cransac sur internet. En effet, au bout de 5 ans d'existence, le site ne correspond plus aux exigences en matière de graphisme, de navigation ainsi qu'aux attentes des internautes. La refonte devient donc un passage obligatoire.

La refonte du site va permettre de proposer un site adapté aux attentes des internautes avec un graphisme actuel, une simplicité et un confort d'utilisation, davantage d'interactivité, des accroches visuelles de qualité, l'intégration d'une base de données pour les hébergements permettant une valorisation des prestataires...

La refonte va également permettre d'intégrer une version anglaise et une version espagnole du site.

Enfin, il est également prévu le site web mobile adapté aux smartphones.

Il devrait être opérationnel en fin d'année 2012.

Coût de l'opération : 14305€ HT

Le Thermalisme quelques données

Petit rappel historique :

En 2010, belle progression avec + 4.5 %, soit 3 178 curistes.

Le « record » de curistes accueillis en 2007 à Cransac : 3 305 curistes.

En 2011 :

année exceptionnelle, année record avec une progression de 9.60 %.

Nombre de curistes sécurité sociale : 3 483 (305 curistes de plus).

La progression de la profession thermale au niveau national était l'an dernier de 1.5 %, et nous sommes à Cransac à près de 10 % de progression !

Fréquentation globale des curistes

(sécurité sociale et courts séjours remise en forme)

En 2010 : 3 900 curistes

En 2011 : 4 385 curistes avec une progression de + 12 %

3 483 curistes
sécurité sociale
(79 %)

902 curistes
remise en forme
(21 %)

En 2012 :

La cure en nocturne se déroule du 7/09 au 29/09 en 2012, et le Centre Thermal compte sur la population active de Cransac qui a besoin de se soigner, pour réserver sa cure en nocturne, sachant que celle-ci sera prise en charge par la sécurité sociale si le médecin traitant la prescrit.

La cure spécifique « Arthrose Cervicale & Cervicalgies » continue avec encore 2 séjours sur 2012 (juillet et octobre).

Nouveautés 2012 :

- LE SPA THERMAL : détente et relaxation avec les modelages aux huiles essentielles prodigués par l'esthéticienne, soins d'hydrothérapie, salle de relaxation multi-sensorielle, enveloppements de kaolin sur

lit d'eau chaude... un espace totalement dédié à la détente et au bien-être.

- La Cure Santé Active : 6 prestations au choix pour 145 euros, Ateliers et consultations individuelles de Diététique et de sophrologie, soins complémentaires Berthollaix ou berthollet, soins Spa Lit hydromassant ou Thalatherm, Modelages aux huiles essentielles...
- Un nouveau magazine très moderne remplace le guide pratique de la station. On y retrouvera toutes les informations pratiques sous un format, un contenu et une présentation plus « actuels »

Tendance 2012 : Environ 3600 curistes sécurité sociale
Environ 4500 curistes au total sur tous les types de forfaits.

Pour 2013 :

Les Thermes seront ouverts du mercredi 6 mars au mardi 19 novembre 2013.

Dates de la cure en nocturne : du 6/09 au 28/09.

La cure spécifique « Arthrose Cervicale & Cervicalgies » comptera 7 séjours.



Tourisme

Les crans'animations Les animations en bref...

MARCHÉS DE PRODUCTEURS DE PAYS : mardi 19 juin, 03 et 17 et 31 juillet, 14 et 25 août, 04 et 18 septembre.

Marchés de Producteurs de Pays : mardi 19 juin, 03, 17 et 31 Juillet, 14 et 25 Août, 04 et 18 Septembre. Ces marchés de producteurs organisés en nocturne mettent en valeur l'authenticité des produits du terroir préparés à partir de savoir-faire traditionnels. Vous avez la possibilité de vous restaurer sur place dans une ambiance conviviale !

Cette année, plus d'une vingtaine de produits représentés avec entre autre aligot, truffade, foie gras, canard, oie, charcuterie de porc et de sanglier, fromages, confitures, biscuiterie, pain de campagne, miel, vins régionaux, safran, veau d'Aveyron, crêpes... avec comme nouveautés le gâteau à la broche, des fruits, cerises, abricots..., des samoussas de légumes et de l'artisanat avec des produits en Mohair de chèvre Angora et des bijoux artisanaux !

Organisés par l'Office de Tourisme à partir de 18h sur la Place Jean Jaurès.



SOIRÉES JEUX : vendredis 29 juin, 28 septembre et 30 novembre

Soirées à partager en famille en toute convivialité, organisées par les Orteils au Soleil, une sélection de jeux parmi la ludothèque et des jeux géants à découvrir !



FÊTE : du 14 juillet

Manifestation organisée dans le parc Thermal par le Pétanq' Club cransacois avec au menu ... concours de pétanque, bal populaire, restauration sur place. Feu d'artifice offert par la municipalité.



« **VACANCES MUSICALES À CRANSAC** » : stage de piano, violoncelle et musique de chambre du Dimanche 15 Juillet au Samedi 21 Juillet

Stage ayant accueilli 12 stagiaires



de la région parisienne. Organisé par Lucie Turbil. Concert de violoncelle et piano le samedi 14 juillet aux Thermes. Concert de clôture le samedi 21 juillet à l'église par les élèves et les professeurs.

SPECTACLE CLOWNESQUE TOUT PUBLIC : MON COPAIN GARGANTUA : mercredi 25 juillet



Spectacle proposé par la compagnie Gaf'Alu Production joué par le comédien Lionel Jamon. Le clown c'est Pataruc, visage farine, pantalon et nez rouge, veste blanche. Sa vie se passe dans un parc, tout en haut d'un arbre d'où il peut boire la pluie.

Organisé par l'Office de Tourisme.

L'INAUGURATION DU CHEMIN DE GRANDE RANDONNÉE DE CONQUES A TOULOUSE



Inauguration à CORDES SUR CIEL du nouveau Chemin de Grande Randonnée de Conques à Toulouse, par le Comité Régional de la Randonnée Pédestre et les Comités Départementaux de l'Aveyron, du Tarn et Garonne, du Tarn et de la Haute-Garonne.

Cette homologation par la Fédération Française de Randonnée est une chance et un atout pour notre territoire.

La création de ce nouveau GR répond à une logique géographique et culturelle ; il complète et structure le réseau de sentiers de Grande Randonnée de Midi-Pyrénées et relie les 2 chemins majeurs de Compostelle les plus fréquentés : le chemin du Puy (GR65) à la Voie d'Arles (GR653) et 4 Grands Sites Midi-Pyrénées (Conques – Villefranche/Najac – Cordes – Toulouse).

Afin de promouvoir ce dernier, le Comité Régional de la Randonnée Pédestre Midi-Pyrénées organise cet été, l'itinérance occitane, 14 jours de randonnée de Conques à Toulouse du 28 Juillet au 10 août 2012.

Près d'une centaine de randonneurs ont participé à cette itinérance, arrivant à Cransac en fin d'après-midi.

Nous leur avons proposé de découvrir Cransac à travers une intervention sur l'histoire de Cransac et bien entendu sur le thermalisme ! Un pot convivial leur a été servi.

Le topoguide « le chemin de Conques à Toulouse » va prochainement être édité.



FÊTE CHAMPÊTRE JURGAIL-LA RAYASSE : samedi 28 juillet

FESTIVAL FOLKLORIQUE INTERNATIONAL DU RGUE : samedi 11 août : l'île de GUAM

Organisé par le Forum des associations. Soirée haute en couleurs à la découverte de l'île de GUAM située dans l'Océan Pacifique.

RENCONTRE AMICALE DE LÉVRIERS : mercredi 15 août

Organisé par l'ACLACTA au cynodrome

FÊTE DE CRANSAC : du mardi 21 août au lundi 27 août

Le Comité des Fêtes n'ayant pas souhaité poursuivre son activité (nous le

remercions pour l'organisation des festivités durant les années précédentes), une réunion a été initiée le 11 juin dernier par la Municipalité avec la participation des associations locales. Un programme d'animation s'est ainsi déroulé avec :

- un défilé de mode et l'élection de Miss Cransac.
- des bals de quartier en soirée avec restauration sur place, des concours amicaux et officiel de pétanque durant la semaine
- un quine en plein air dans le parc thermal, un marché de producteurs de pays en soirée et le point d'orgue de la soirée : une retraite aux flambeaux en musique, à laquelle une quarantaine d'enfants ont participé avec lampions individuels éclairés.
- déjeuner traditionnel aux tripoux, exposition de voitures anciennes et défilé de chars fleuris. A l'issue du défilé, une démonstration de danse country !

La journée s'est terminée en beauté avec le traditionnel feu d'artifice tiré dans le parc thermal. Sans oublier la fête foraine !

AUTRES TEMPS FORTS EN SEPTEMBRE...

- Concert de chansons françaises le samedi 01
- Quine de l'office de Tourisme le vendredi 07
- La Rando Verte des Thermes le dimanche 09
- Journées du Patrimoine les samedi 15 et dimanche 16
- Concours de chiens de défense du Club Cynophile le samedi 22 et dimanche 23
- Rando Gourmande le dimanche 23
- Brocante-vide grenier des parents d'Elèves le dimanche 30
- Epreuve nationale des Lévrier le dimanche 30



OFFICE DE TOURISME

1, place Jean Jaurès
12110 CRANSAC-LES-THERMES
Tél. : 05 65 63 06 80 - Fax : 05 65 63 03 29
e-mail : officedetourisme.cransac@wanadoo.fr / www.cransac.fr

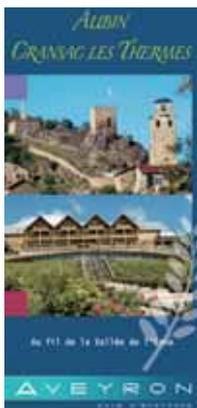
LE LUNDI TOUTE L'ANNEE : LA GYMNASTIQUE FEMININE DE CRANSAC

LE LUNDI TOUTE L'ANNEE : LA ZUMBA !



programme de fitness s'appuyant sur des rythmes et des chorégraphies inspirées des danses latines

LE MARDI TOUTE L'ANNEE : LA DANSE COUNTRY !



LES EDITIONS DE L'OFFICE DE TOURISME CRANSACOIS

Un nouveau dépliant !
Dans un souci de cohérence, de lisibilité et d'accueil du public, l'Office de Tourisme de Cransac et le

Syndicat d'Initiative d'Aubin se sont associés pour présenter un outil de promotion et de communication qui sera relooké cette année : une plaquette touristique Aubin/Cransac, qui met en avant la complémentarité des richesses locales, le thermalisme et l'offre patrimoniale, ainsi qu'un plan de ville.

Le guide pratique !

Réalisé chaque année, le guide pratique regroupe les renseignements pratiques utiles aux visiteurs et curistes désirant séjourner sur Cransac et ses environs. On peut y retrouver toute l'offre d'hébergement classée de la station thermale. Soulignons que depuis l'entrée en vigueur du nouveau dispositif de classement des hébergements touristiques, l'équipe de l'Office de Tourisme a activement accompagné de nombreux hébergeurs dans leur future démarche de classement, par le biais de visites de conseil sur le terrain ! Le guide propose également des renseignements sur l'ensemble des commerçants, les services de santé ainsi que sur les transports.



L'agenda cransacois !
L'agenda mensuel édité de Mars à Novembre, regroupe toutes les animations proposées dans la cité thermale.

En complément, n'oubliez pas de vous procurer l'agenda des manifestations du Bassin, édité par la Communauté des Communes et renseigné par les Offices de Tourisme et Syndicat d'Initiative du Bassin.

LE RALLYE DES THERMES

Le 6^e Rallye des Thermes s'est déroulé les 25 et 26 Février dernier. Cette année au départ un invité de marque, le « Chef » Cyril LIGNAC ; le cuisinier n'a pas oublié ses racines, toute sa famille est originaire du Bassin. L'espace d'un week-end, le « chef » à abandonné ses fourneaux pour s'installer au volant d'une 206 et participer à cette compétition.



Rexister...



Cransac Ville fleurie

FLEURS ET RÉCOMPENSES

Pour la cinquième année, la commune de CRANSAC a obtenu le label « VILLE FLEURIE » une fleur, il s'agit d'un prix national qui nous a été décerné courant décembre 2011. Cette récompense nous a été remise par le Conseil Régional à TOULOUSE. Nous conservons donc nos panneaux « 1 fleur ».

Le 12 Juillet 2012 le jury régional a effectué une nouvelle visite de nos parcs et jardins ; la réponse est attendue dans les prochains jours.

Autres informations...

Près de 1 200 jeunes face à la « réalité » de l'accident

À l'initiative du lycée des métiers du bois d'Aubin, un cascadeur professionnel est venu, hier après-midi, montrer les dangers de la route à des collégiens et lycéens du département.

■ **Le dire est une chose.** Le montrer en est une autre. Expliquer à des jeunes les risques et les conséquences d'un accident de la route peut avoir un impact ; les mettre devant une reproduction grande nature de ce même accident aura certainement plus d'écho. C'est dans cet esprit que le lycée des métiers du bois d'Aubin a organisé, lundi et mardi, pour la 8^e année consécutive, deux journées consacrées à la sécurité routière. Hier après-midi, sur le parking de la gare aubinoise, près de 1 200 jeunes Aveyronnais, venus de six collèges et cinq lycées du département, ont ainsi pu voir, de leurs yeux, deux accidents mis en scène par un cascadeur professionnel : le premier figurant le choc entre une voiture et un scooter ; le second montrant la collision entre deux voitures.

À entendre le silence tomber bien plus brutalement que la pluie de ce mardi d'avril sur le millier de collégiens et lycéens, au moment de voir voltiger le scooter et son pilote de silicone - percutés par un véhicule roulant à 45 km/h - on imagine que la scène a marqué les esprits. Et c'était bien là le but, le tout commenté et appuyé avec des arguments de poids par Robert Garcia, sapeur-pompier professionnel.

Outre ce rendez-vous frappant, le programme de cet après-midi de sensibilisation a également comporté la démonstration d'une désincarcération de victime, sous le regard des différents partenaires de l'opération : services préfectoraux, police, sapeurs-pompiers, comité de sécurité et de prévention routière, sans oublier les jeunes membres de la formation sapeur-pompier du lycée aubinois. Voiture tonneau, « testo-choc » et autres simulateurs de conduite ont également été en action entre les murs de l'établissement professionnel durant ces deux jours.

Tout un ensemble qui, et c'est du moins le souhait des organisateurs, aura su attirer l'attention des jeunes sur les dangers de la route.



Deux types d'accident ont été mis en scène sur le parking de la gare d'Aubin.

Journée de sensibilisation à la Sécurité Routière

Organisée par le Lycée Professionnel d'Aubin en liaison avec les Communes d'AUBIN et de CRANSAC.



Boîtes aux Lettres

Nous réitérons une nouvelle fois notre **information concernant de nombreuses boîtes aux lettres dépourvues du nom** du propriétaire.

Cette situation peut engendrer quelques désagréments préjudiciables dans la mesure où des correspondances officielles pourraient être retournées.

S.I.V.U

(Syndicat Intercommunal à Vocation Unique des Communes d'Aubin, Cransac et Viviez)

La réhabilitation de la Décharge du Montet

L'autorisation d'exploitation de la décharge du Montet a initialement été donnée par arrêté préfectoral du 18 mars 1876.

Les dépôts de déchets ménagers et assimilés ont cessé d'être déversés depuis le 1^{er} Janvier 2007 et seuls les apports d'inertes étaient acceptés jusqu'à l'ouverture du chantier de réhabilitation.

Les travaux de réhabilitation de la décharge ont débuté le 9 Mai 2012 et se sont achevés le 30 Janvier 2012.

L'aménagement consistait en des travaux de reprofilage, recouvrement, création de fossés et bassin d'orage, réalisation de puits pour capter les lixiviats et des biogaz, mise en place d'un

enrochement, d'une clôture et d'un portail.

Il est prévu un programme de surveillance trentenaire.

Montant des travaux : 873 158 euros HT, subventionnés par l'Etat, l'ADEME et le Département à hauteur de 499 263 euros.



Une gestion différenciée des espaces verts

Une commune, quelle qu'elle soit, présente sur son territoire, des milieux de vie variés : parcs et jardins publics fréquentés par ses habitants, forêts, lieux sauvages de promenade, prés où personne ne passe, bords de routes où les gens circulent, lieux humides et étangs, paradis des pêcheurs...selon les cas, les espaces verts sont à entretenir tout au long de l'année pour permettre leur accès et pour continuer à jouer leur rôle (loisirs, sportifs...). Cet entretien a un impact non négligeable sur notre environnement : épuisement des ressources en eau, en énergies fossiles, appauvrissement de la biodiversité...

Une prise de conscience chez les Cransacois

En début d'année, certains d'entre vous ont répondu au questionnaire sur les espaces verts et leur entretien. D'une manière générale le paysage de Cransac est plutôt perçu comme rural (67%). Vous êtes très largement conscients que les produits phytosanitaires ont des impacts sur la faune, la flore, la qualité de l'eau et la santé humaine et des déchets produits (70% en moyenne). Le problème de l'épuisement des ressources naturelles est mieux connu à travers l'exemple de l'eau (54%) que sur celui du pétrole (14%).

Et, bien que prêts à accepter des paysages champêtres (44%), vous pensez encore que la végétation qui pousse là où l'on ne lui a rien demandé, est inesthétique (40%) et liée à un manque d'entretien (68%).

Une biodiversité ordinaire, indispensable mais fragile

Pour l'oeil néophyte, il faut savoir que chaque espace vert a son propre fonctionnement. Les plantes et les animaux ne sont pas répartis au hasard : un équilibre s'établit, entre les plantes, entre les animaux et entre les plantes et les animaux. Ils constituent ainsi la diversité du vivant (biodiversité). Ces plantes et animaux, pour s'adapter aux saisons et assurer la survie de l'espèce, occupent leur milieu de façon différente sur l'année : c'est pourquoi le paysage change d'aspect.

Cet équilibre est très fragile et trop souvent rompu par nos pratiques d'entretiens des espaces verts et de jardins : fauchages intempestifs, usage abusif de produits phytosanitaires, en particulier les désherbants, prélèvements excessifs, introduction d'espèces invasives... Le résultat c'est la disparition d'espèces végétales et animales, donc un appauvrissement de la biodiversité : or, c'est dans cette diversité que l'être humain, depuis ses origines, trouve de quoi se nourrir, de quoi se soigner... Encore de nos jours, des médicaments nouveaux et efficaces contre des maladies graves sont extraits du monde vivant.

La biodiversité, même ordinaire comme sur notre commune, est donc à préserver, comme un bien commun précieux, pour les vivants et pour les générations futures.

CRANSAC, COMMUNE PILOTE SUR LA GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS

La Commune de Cransac a dans ce domaine quelques longueurs d'avance : les agents préposés aux espaces verts suivent des formations régulières, les pratiques de ces agents ont permis à

la Commune d'obtenir le label "une fleur". Pour ces raisons, elle s'est portée volontaire comme Commune pilote au sein de la Communauté de Communes pour l'opération "gestion différenciée des espaces verts" dans le cadre de l'agenda 21. Que recouvre cette expression ? Il s'agit simplement d'adapter l'entretien des espaces publics à leur usage et à leurs caractéristiques physiques (type de sol, orientation, pentes...). Les nouvelles techniques d'éco-gestion à mettre en place sur chaque site, contribueront à préserver la biodiversité et la qualité de l'eau, à lutter contre l'épuisement des ressources naturelles et le réchauffement climatique et à préserver la santé humaine. Concrètement, il s'agira d'utiliser moins de pesticides, de pratiquer des fauches tardives, de laisser plus de place à la végétation spontanée et aux espèces locales.

Des progrès restent à faire. Il est encore trop souvent admis que du moment que l'herbe est éliminée à tel endroit, c'est propre. Mais est-ce vraiment propre si c'est par l'utilisation de produits dont les effets sur la santé sont reconnus désastreux ?

Une démarche participative

La gestion différenciée des espaces verts implique un changement de culture pour tous. C'est pourquoi la Commune de Cransac a choisi de faire participer ses habitants à la démarche en mettant en place un groupe de travail comprenant élu, riverains, techniciens, l'office de tourisme, les associations, les Orteils au soleil, les randonneurs du Montet, les jardins ouvriers de Cransac et le CAUE... Le groupe de travail s'est donné deux années pour engager l'ensemble des espaces verts en gestion différenciée. En préambule au travail, le groupe a studieusement suivi mi-mai une formation sur les enjeux au niveau écologique et les principes de gestion différenciée et d'éco-gestion.

Une zone expérimentale à découvrir

Pour cette première année, La Cayronie a été choisie comme espace témoin. Sa fréquentation par le public n'est pas très importante et son rôle est avant tout paysager pour le quartier et l'entrée de la ville. Cette zone héritée de l'époque minière s'apparente aujourd'hui à de la prairie naturelle. Elle présente une biodiversité intéressante avec plus d'une vingtaine d'espèces végétales différentes et de nombreux insectes attirés par les fleurs (plantes dites "légumineuses" : trèfle blanc et rouge, luzerne, lotier, sainfoin qui captent l'azote de l'air et en font dans le sol un engrais naturel pour les graminées. Insectes sur les achillées).

A titre de comparaison, une pelouse rase ne comporte que 5 espèces maximum du fait des tontes répétitives

Sur ce site, il a donc été décidé de continuer le maintien de cette biodiversité en respectant le cycle des plantes et en permettant le renouvellement des graines dans le sol grâce à une fauche tardive. Le pari peut être pris que cette biodiversité ordinaire ira croissante dans les années à venir ! Pour permettre malgré tout un accès occasionnel dans la partie inférieure, une voie verte sera entretenue par fauchage plus régulier.

Le travail sera réellement accompli lorsque la prise de conscience sera suffisamment forte pour amener à des pratiques plus conformes à l'intérêt général à court et long terme.

Photo en filigrane : « groupe de travail ».

L'envol... ... en travaux

Comme annoncé, les travaux de réaménagement de l'Envol sont en cours, la Communauté de Communes en étant le maître d'ouvrage.

L'Envol est un bâtiment témoin de l'époque minière, d'une valeur architecturale et patrimoniale certaine.

Dans un premier temps, les travaux consistent à lui redonner son aspect initial afin de mieux respecter son identité. Ainsi le boulo-drome qui y avait été accolé aura disparu et les portes et fenêtres qui avaient été murées auront retrouvé leur fonction première, amenant de la lumière dans la bâtisse.

Dans un deuxième temps, les aménagements doivent permettre, comme la loi l'y oblige, l'accessibilité aux PMR (personnes à mobilité réduite). Cette accessibilité se fera par une passerelle et un ascenseur à l'arrière du bâtiment.

Puis seront aménagés, au rez-de-chaussée, l'Office de

Tourisme, la Médiathèque, antenne locale du Réseau inter-communal de Lecture Publique et à l'étage le Musée de la Mémoire de Cransac dit aussi Musée des Habitants

Certains s'interrogent sur le bien-fondé du déménagement de l'Office de Tourisme, de la place à l'Envol. Ce nouveau positionnement est dicté par des soucis d'économie d'échelle.

L'ensemble du bâtiment sera connecté au réseau de chaleur qui passe à proximité et bénéficiera ainsi d'une énergie à plus bas coût.

Étant contigu à la Médiathèque et au Musée, il permettra, à personnel équivalent, un fonctionnement plus souple et plus efficace de l'ensemble. Il répondra à l'évolution des missions des Offices de Tourisme, notamment dans leur rôle de promotion de la culture. Il sera par ailleurs relié aux réseaux multimédias ce qui lui permettra d'être en conformité avec les nouvelles exigences en matière d'équipement des Offices de Tourisme.

L'ouverture de l'équipement Office de Tourisme, Médiathèque, Musée est prévue pour 2013.



Programme local de l'habitat

Liaison urbaine AUBIN-CRANSAC

Dans le cadre de l'aménagement de la route d'Aubin à Cransac, il est prévu de démolir les bâtiments délabrés et vétustes, afin d'améliorer le cadre de vie des habitants mais aussi en vue de rendre plus attractif tout ce secteur. Ces opérations de démolition et de réaménagement des espaces s'effectueront en fonction d'une part, des opportunités mais bien évidemment d'autre-part, des possibilités financières dégagées pour mener à bien de tels projets.

D'ici à fin 2012, cette maison de la rue Jules Guesde sera la première à disparaître, pour laisser place à un réaménagement permettant une « belle ouverture » vers les espaces verts.

L'achat de la maison a été effectué par la Commune, et les travaux de démolition et de réaménagement seront menés par la Communauté de Communes.

Affaire à suivre pour d'autres étapes...



Aménagement de la zone d'Activité de la Cayronie



L'aménagement de ce secteur avance doucement, mais plusieurs projets d'implantation sont en projet, dont la réalisation est quelque peu ralentie par la situation économique générale.

Légende des
photos de
la 4^e de
couverture :

® : Sigle commercial signifiant 'registered' (enregistré en anglais),

La Triangulaire est ainsi enregistrée dans l'ensemble de l'œuvre de l'artiste.

R : Sigle revu par Joëlle Tuerlinckx, la mémoire est dans l'air « (dans l'R) ».

Logo sur la façade des écuries : Logo de l'œuvre à 3 pôles,

basée sur l'histoire effacée, rasée : le zéro.

21 propositions : 21 projets pour Cransac, formulés et non développés par J. Tuerlinckx, dont toutes les figures qui ont précédé le mât.

Dessin sur le mât : •Profondeur du Puits N°1 : 340 m

•Vitesse du son : 340m/s

Donc : •Profondeur du puits = 1s

•Hauteur du mât : 1/110^e s.

Diamètre puits de mine : Diamètre des puits à l'échelle 1/1 (réelle)

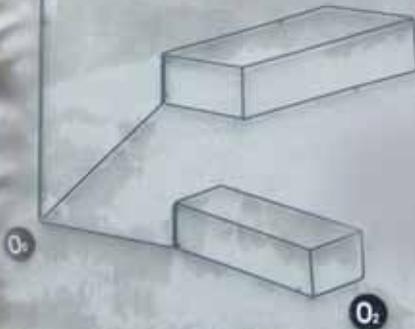
Musée de la Mémoire écrit à l'envers. Pour lire à l'endroit, « se mettre dans le mât ». Regarder à l'extérieur le Musée à ciel ouvert.



34.254 m

1/10 sec

0.00 m



Musée de la Mémoire

+21 PROPOSITIONS

URBANISTIQUES

ET HORTICOLES

A L USAGE

DES CRANSACOIS

Mairie

Place Jean Jaurès
12110 CRANSAC-LES-THERMES
Tél. : 05 65 63 03 55
cransac@wanadoo.fr
www.cransac.fr